



Etat des lieux de la réglementation européenne relative aux biolubrifiants



Le choix d'un bioproduit

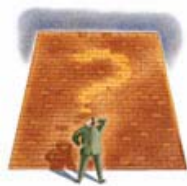
+

Performance technique

-

Prix

Réglementation



Pays-Bas

Programme VAMIL/MIA

Depuis janvier 2008

- Ecolabel Européen
- Ange Bleu (graisses)

Politique d'achats durables

En 2010 : produits basés sur des matières renouvelables



Allemagne

MIP (Market Introduction Program)

Fin prévue en Décembre 2008



France

Article 44 de la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006

« Afin de protéger l'environnement contre la pollution par les lubrifiants et d'encourager le développement des produits biodégradables, un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions de l'interdiction, à compter du 1er janvier 2008, de l'utilisation, dans des zones naturelles sensibles, de lubrifiants substituables ou satisfaisant aux usages donnés par des lubrifiants biodégradables ou satisfaisant aux critères et exigences fixés par la décision 2005/360/CE de la Commission Européenne établissant les critères écologiques et les exigences associées en matière d'évaluation et de vérification pour l'attribution du label écologique communautaire aux lubrifiants. »

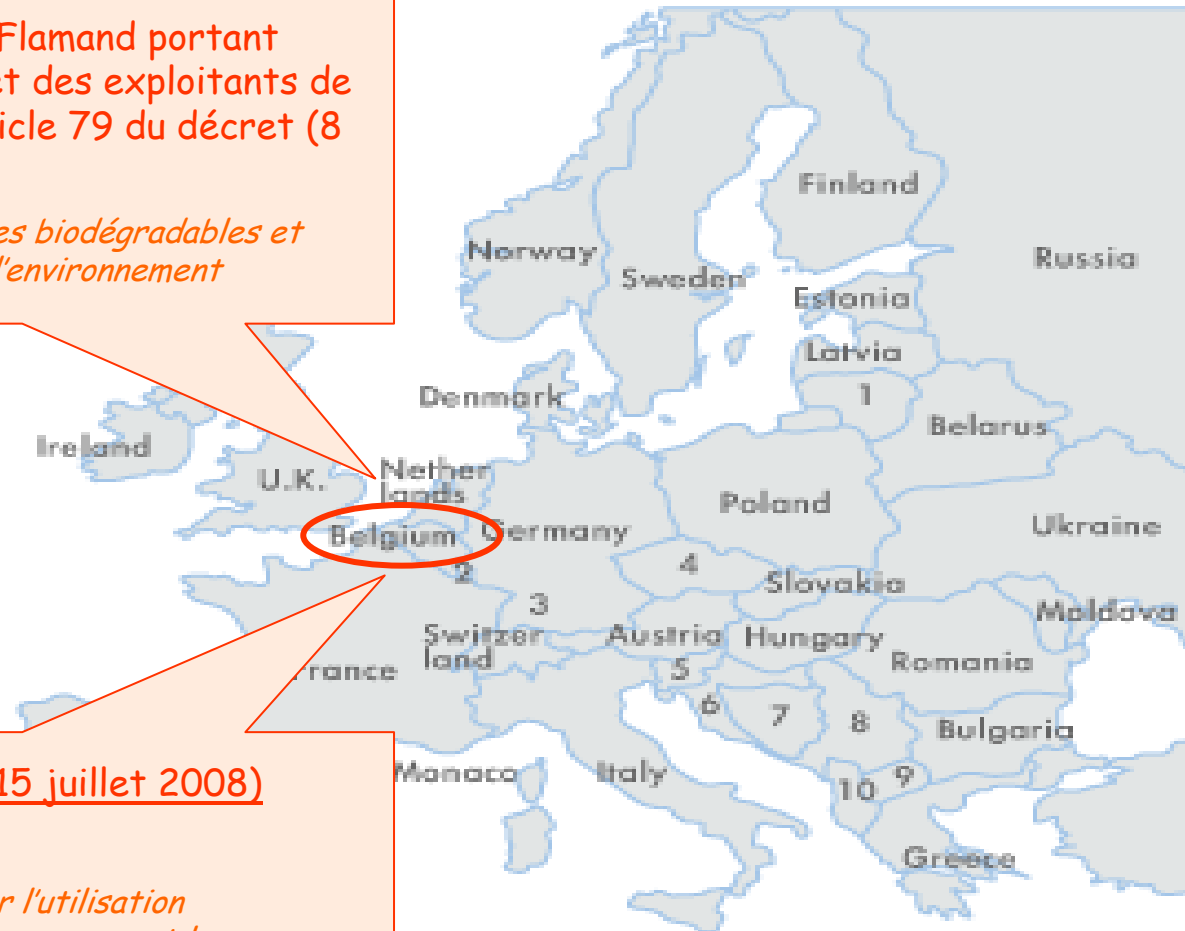


Belgique

FLANDRE

Arrêté du Gouvernement Flamand portant agrément des acheteurs et des exploitants de bois conformément à l'article 79 du décret (8 Novembre 2002)

h) Utiliser seulement des huiles biodégradables et des combustibles respectant l'environnement



Nouveau Code Forestier (15 juillet 2008)

Article 47

Le Gouvernement peut imposer l'utilisation d'huile végétale pour les tronçonneuses et les engins d'exploitation dans les cas qu'il détermine

WALLONIE

Autriche

BGBl. 647/1990

Interdiction d'utiliser des huiles de chaînes d'origine minérale



Suède, Finlande, Espagne, Italie

Pas de réglementation identifiée



Conclusion

Même si.....

- ◆ Projets de R&D consacrés aux biolubrifiants
- ◆ Réalité industrielle
- ◆ L'Ecolabel Européen

Pourtant.....

- ◆ Un cadre réglementaire/incitatif insuffisant

Etapes ultérieures.....

- ◆ Un cadre réglementaire/incitatif mieux défini

Exemple : FARM BILL

- ◆ Marchés publics durables
- ◆ Un système de statistiques à l'échelle européenne

Groupe de travail IBIOLAB : EUROPALUB

www.valbiom.be





MERCI
de votre attention



www.valbiom.be

